



Fraisans - Patrimoine

AXE 3. Développer une identité Jura Nord appuyée sur ses spécificités

S'ouvrir au développement touristique par la préservation et la découverte du patrimoine



Il s'agira de mettre en place une stratégie globale en lien avec les territoires voisins et s'appuyant sur le tourisme de pleine nature et le tourisme de loisirs et découverte.

Valoriser le positionnement de Jura Nord comme territoire à énergie positive



En réduisant les consommations énergétiques et les émissions de GES ainsi qu'en augmentant la production d'énergies renouvelables.

Favoriser une agriculture redynamisée et durable



La promotion de pratiques agricoles extensives et durables et le soutien à l'installation de nouveaux agriculteurs participeront de cette redynamisation du secteur agricole.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PLUi

Communauté de communes Jura nord

Lettre d'info

N°2

Avril 2019



LE PADD : Définir le projet de territoire

A l'issue du travail d'identification des besoins et enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic et de l'état initial de l'environnement, le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Jura Nord entre en phase de Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Il est la seconde étape de l'élaboration du PLUi.

Véritable clé de voûte politique, le PADD définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de déplacement, de paysage, de protection des espaces naturels et agricoles, mais aussi d'habitat, de commerce et de développement économique pour la communauté de communes du Jura Nord, à l'horizon 2030 et constitue la feuille de route du projet de territoire.

Les étapes



ANALYSER LE TERRITOIRE
Le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement



CHOISIR UN CAP
Le Projets d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)



FIXER DES RÈGLES COMMUNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS
La traduction réglementaire



L'ENQUÊTE PUBLIQUE



L'APPROBATION

Forts d'une identité plurielle et dans un contexte de territoire en transition (économique et sociale, environnementale, numérique et urbaine), les élus de la Communauté de Communes souhaitent s'engager en faveur d'un développement ambitieux mais équilibré, d'un aménagement innovant, durable et de qualité, au service du cadre de vie de ses habitants et de son attractivité. Ainsi, le PADD s'articule autour de 3 axes d'interventions transversaux :



Fraisans - Logements



Fraisans - Zone humide

AXE 1

Un territoire accueillant et de proximité

Adapter l'offre de logements aux besoins des populations existantes et des nouveaux arrivants



Il s'agit de permettre aux habitants de réaliser leurs trajectoires résidentielles au sein du territoire. Pour cela, il est nécessaire de mener une politique de réduction des logements vacants, notamment dans les pôles de vie.

Renforcer l'offre de services et d'équipements pour répondre aux besoins des habitants et veiller à la bonne intégration des nouvelles populations



L'enjeu ici est de renforcer le lien social pour lutter contre l'isolement, notamment en confortant l'offre en équipements sur l'ensemble du territoire.

Développer des emplois locaux et faciliter l'accueil de nouvelles entreprises.



Cette ambition passera par la connexion du territoire au très haut débit et par le renforcement des zones d'activités existantes en vue d'accueillir de nouvelles entreprises.

Revitaliser les centres-bourg du territoire



En requalifiant les espaces publics et en dynamisant les lieux de vie de ces centres-bourg.

Fraisans - Commerces de proximité



Promouvoir une offre de commerces et de services de proximité et encourager le développement de l'économie circulaire



Cet élément nécessite d'encourager le développement des productions agricoles locales et de renforcer le rôle des commerces de proximité dans la vie quotidienne des habitants.

AXE 2

Préserver la qualité de vie et la qualité des espaces

Développer une mobilité pour tous, entre les différents pôles du territoire, respectueuse de la qualité du cadre de vie.



Il sera nécessaire de réfléchir à un schéma global de déplacements afin de maîtriser l'augmentation du trafic routier, et donc les conséquences sur l'ambiance sonore et la qualité de l'air locale.

Aménager un espace équilibré et durable valorisant la qualité du cadre de vie.



Prétendre à un aménagement durable c'est non seulement mettre en place une stratégie foncière pour assurer un équilibre entre espaces bâtis et non-bâtis, mais aussi remobiliser les sites anciennement exploités.



La préservation et la valorisation des richesses naturelles, paysagères et patrimoniales constitue également un élément clé à un cadre de vie de qualité.



Intégrer les risques dans les choix d'aménagement pour faire de Jura Nord un territoire résilient.



Fraisans